



# Appel à candidatures

## Bourse d'aide à la mobilité internationale (AMI) d'une année renouvelable une fois



**En résidence en Tunisie, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2023**  
**Montant de la bourse : 915 euros/mois**

**Date limite de dépôt des candidatures : 31 mai 2023**

L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), UMIFRE MEAE-CNRS, lance un appel à candidatures pour une bourse d'aide à la mobilité internationale en sciences humaines et sociales d'une durée d'un an (renouvelable une fois) afin de soutenir un.e étudiant.e en doctorat.

Est éligible, un sujet de thèse en concordance avec l'un des axes de recherche actuellement développés à l'IRMC :

#### **Axe 1 : Histoire du Maghreb (Algérie, Tunisie, Libye), XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles**

- Histoire coloniale, histoire post-coloniale : permanences et changements ;
- L'historiographie maghrébine depuis les indépendances ;
- Culture et patrimoine.

#### **Axe 2 : Sociétés maghrébines contemporaines en recomposition**

- Circulations : mobilités et migrations (intra-maghrébine, Maghreb-Afrique subsaharienne et en Méditerranée) ;
- Religions : monothéismes, minorités, radicalisation ;
- Genre : questions féministes, masculinités, LGBT ;
- Environnement et sciences sociales.

#### **Axe 3 : Gouvernance et politiques**

- Politiques publiques : décentralisation et développement local ;
- Mobilisations : justice transitionnelle, citoyenneté, mobilisations sociales.

Les terrains de recherche devront porter sur l'un ou plusieurs des pays du Maghreb ou de l'espace euromaghrébin.

#### **Conditions :**

La bourse est proposée pour une durée de douze mois, renouvelable une fois après avis favorable. L'étudiant boursier devra impérativement résider à Tunis et s'intégrer dans la vie du laboratoire.

La sélection se fera sur examen de dossier par une commission scientifique en juin 2022. Les résultats seront communiqués au plus tard **le 3 juillet 2023**.

#### **Conditions d'éligibilité :**

- **Être inscrit.e dans une université française ;**
- **Être inscrit.e en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> année de thèse** dans une formation doctorale en SHS **au plus tard à la date du début de l'AMI** sous réserve d'un justificatif officiel : attestation de l'école doctorale, carte d'étudiant etc... ;
- Maîtrise de la langue française exigée. La maîtrise de la langue arabe serait très appréciée.

#### **Pièces à fournir obligatoirement :**

1. La photocopie des diplômes et de l'inscription universitaire en 2022-2023 ;
2. Un CV détaillé ;
3. Un texte de problématique de la thèse (éléments théoriques, méthodologie, bibliographie succincte) 5 pages maximum ;
4. Une lettre de motivation (1 page) précisant la nécessité d'un séjour durable au Maghreb (terrain et archives) ;
5. Une lettre de soutien circonstanciée du directeur ou de la directrice de thèse (actuel.le ou futur.e).

Les dossiers doivent être rédigés en français.

**Les dossiers seront soumis à l'évaluation d'un comité de sélection.**

Les résultats seront communiqués au plus tard le 3 juillet 2023.

**Les dossiers complets doivent être transmis à l'attention de :**

Madame Katia Boissevain

Directrice de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

irmc.maghreb.tunis@gmail.com